

Montréal, le 29 avril 2025

Par courrier électronique

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques
800, boul. de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

**Objet : Rapport annuel 2024 du Transporteur en vertu de
 l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie**

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 28 avril dernier et du rapport annuel 2024 du Transporteur déposé en vertu de l'article 75 *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Nous prenons bonne note des dépôts à venir, le ou avant le 30 mai 2025, des pièces HQT-6, Documents 1 et 1.1 visant l'état d'avancement des projets majeurs, ainsi que du dépôt ultérieur des pièces HQT-2, Documents 1 et 2, HQT-5, Document 2 et des éléments à compléter de la pièce et HQT-4, Document 1.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/ml